



PROCES VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Réunion du 21 AVRIL 2021
PV N. 5

Président : M. Tristan ARNAUD

Présents : MME DELEBECQUE Christine, DEROM Margaux (Visio)
MM BOURDON Romain, COUDERT Bernard, DESPLAT Olivier (CTD DAP), FALL Tuan Angelo, LEBLANC Cédric, OUAHBI Yassir, RIVAT Davy, DUBOIS Sébastien.

Excusé : M. CONTE Mounir

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.
Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

1- Mot du Président et présentation de chacun des membres de la commission

La nouvelle commission sera composée de 11 personnes à laquelle s'ajoute le CTD DAP, M. DESPLAT Olivier qui en est membre de droit.

Voici la liste des différents membres qui la compose :

- ARNAUD Tristan (Président)
- DELEBECQUE Christine
- COUDERT Bernard
- BOURDON Romain
- DEROM Margaux
- FALL Tuan Angelo
- LEBLANC Cédric
- OUAHBI Yassir
- RIVAT Davy
- DUBOIS Sébastien
- CONTE Mounir
- DESPLAT Olivier (CTD DAP)

Procès-Verbal Commission Football Animation du 21/4/2021



PROCES VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Une commission qui aura donc bien plus de membres qu'à l'habitude, ce qui nous permettra de mener au mieux nos missions et d'assurer un bon suivi de tous nos clubs de tous secteurs. Des personnes expérimentées, des personnes qui débutent, des hommes et femmes de terrains en fonction ou non, des éducateurs diplômés ou en formation.

2- Nomination des responsables des différents pôles de catégorie

Responsable U6/U9 – MME DELEBECQUE Christine

Responsable U10/U11 – M COUDERT Bernard

Responsable U12/U13 – M ARNAUD Tristan

Ces trois nominations ont été votées à l'unanimité par les membres de la commission.

Il est laissé à chaque membre le choix du pôle où il souhaite être affecté, en fonction de ses disponibilités et de sa vie professionnelle et personnelle. Les membres ont jusqu'au 15 Mai pour se positionner.

3- Charte éthique et devoir de réserve

Il a été rappelé aux membres les obligations d'un membre de commission de District concernant le devoir de réserves qu'il devait avoir à l'égard de toutes informations ou discussions, tout comme le fait qu'il est important de dissocier l'engagement envers son club de celui envers le District.

Il est prévu lors de la prochaine réunion qu'il soit remis une charte éthique à chacun des membres afin que ceux-ci s'engagent à respecter celui-ci.

4- Dossier des montées des U13 Départemental 1 en U14 Régional

Concernant les 4 montées de U13 D1 en U14 Ligue qui ont été attribuées au département de la Haute-Vienne, il convient d'éclaircir la situation. A ce jour, l'ensemble des critères ne sont pas définis, il n'y a donc aucun classement défini ni aucune équipe retenue pour le moment.

Dans les jours qui viennent, les clubs vont recevoir un mail qui leur demandera s'ils souhaitent déjà dans un premier temps être prétendant à la montée en ligue.

Tristan ARNAUD

Président de la Commission Foot Animation

Margaux DEROM

Secrétaire de séance

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général du District, Mounir SISSAOUI